

DELIBERATION

**COMMUNE DE MARCILLY LE CHATEL,
SEANCE du 3 mars 2023 :**

Présents : GOUBY Thierry, DERUE MOLLE Odile, FORAISON Jacques, BOURSIER Adeline, COHAS Régine, ROCHIGNEUX Didier, JOUIN Nicolas, MASSACRIER Marie-Claude, DUCHEZ Stéphane, GRANGE Jean-François, GIBERT Marie-Anne.

Absents excusés : SEFERIAN Sandrine (pouvoir donné à O. MOLLE), GARIN Maximilien (pouvoir donné à T.GOUBY)

Absents : DELHOMME Baptiste, COMBE Emilie

Secrétaire de séance : Marie-Anne GIBERT

Objet : Attribution nom à un chemin rural

Monsieur le maire fait part au conseil municipal de la demande d'un administré qui possède une exploitation agricole au bout d'un chemin rural, qui n'a pas été nommé dans la précédente procédure de nomination des voies. En vue de pouvoir attribuer un numéro à cet administré il propose donc au conseil de nommer ce chemin rural (cf plan ci-joint).

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal :

- **Décide de nommer ce chemin « chemin des vignes » :**
- **Autorise Mr le Maire à signer les documents nécessaires pour la mise à jour de la nomination de ce chemin.**

Ont signé au registre tous les membres présents.
Copie certifiée conforme

Fait à MARCILLY LE CHATEL,
le 3 mars 2023
Le Maire
Thierry GOUBY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201345-20230303-2023-046-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2023
Publication : 14/03/2023

Le secrétaire de séance
Marie-Anne GIBERT

